

La commune signe la charte « Ja om't Vlamsch »

HERZEELE. En apposant sa signature sur la charte « Ja om't Vlamsch » (« Oui au flamand »), Régis Laporte, maire, engage sa commune dans la mise en place de la signalétique bilingue sur le territoire. Jean Paul Couché, président de l'Institut de la langue flamande, précise : « Nous signons la dix-huitième charte, c'est un encouragement à poursuivre notre démarche. » La future signalétique pour l'entrée de l'agglomération dévoilée, le maire précise : « La charte comporte quarante thèmes, nous en avons retenu seize, dont la mise en œuvre est simple et rapidement réalisable. La double signalétique s'effectuera au fur et à mesure du remplacement des panneaux. »

Chargée de mission par Xavier Bertrand (pour qui cela constitue une promesse de campagne) pour la promotion du flamand occidental, Valérie Vanhersel, conseillère régionale, ajoute : « En matière de bilinguisme, nous avons un gros retard. Peu de choses ont été mises en place au niveau régional, il convient de rattraper ce déficit dans ce domaine. La création d'un office public du flamand occidental progresse rapidement. C'est un dossier que l'on doit porter de manière collective, en y associant nos parlementaires locaux. » ■

